



Langevinette



Date de tombée pour la parution du mois d'avril :
9 avril 2020 à 16 h



LE MOT DU MAIRE

Afin de protéger la population face à la pandémie de la COVID-19, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, madame Andrée Laforest, demande à l'ensemble des organismes municipaux du Québec d'interdire temporairement au public, l'accès aux équipements et aux lieux intérieurs destinés à la pratique d'activités culturelles, récréatives, sportives ou communautaires.

Comme le mentionne également le premier ministre du Québec, monsieur François Legault, « il est essentiel de mettre toutes les chances de notre côté afin de freiner et de ralentir au maximum la contagion entraînée par le coronavirus ».

De la même façon et dans le but de contribuer aux efforts déployés par **tous les citoyens du Québec**, la Municipalité de Sainte-Justine convient d'adopter les mesures suivantes :

- Le Centre sportif Claude-Bédard et le Casse-croûte du stade sont fermés pour le reste de la saison.
- Le Centre civique et la Bibliothèque Roch-Carrier sont fermés.
- Toutes les activités effectuées à l'École secondaire des Appalaches sont suspendues jusqu'au 30 mars 2020.
- L'activité d'accueil pour les nouveaux arrivants est reportée à une date ultérieure.

Pour le moment, les bureaux de la Mairie sont toujours ouverts à la population. Cependant, nous vous invitons à soumettre votre demande de permis de construction par l'entremise du formulaire de demande de permis que vous retrouvez sur notre site internet.

N'ayez crainte, les services administratifs ainsi que ceux reliés à la protection des incendies, au déneigement et à la voirie, à la fourniture de l'eau potable, au traitement des eaux usées ainsi qu'à la collecte des matières résiduelles sont maintenus et seront assurés.

Comme tous les cas reliés au coronavirus proviennent de l'étranger, nous invitons les voyageurs à respecter la consigne reliée à un isolement volontaire de 14 jours et ce, afin de protéger **vos proches** et la **population** en général.

Comme la situation évolue rapidement dans ce dossier, toutes les modifications à ces directives seront publiées sur la page Facebook et le site internet de la Municipalité de Sainte-Justine.

N'oubliez pas que nous comptons sur la collaboration de tout le monde pour vaincre cette pandémie !

Christian Chabot



Conseil en bref

Affaires municipales

- Comptes fournisseurs : 125 515,61\$
- Le conseil accepte de vendre à Entreprise Timothé Nadeau, le lot 4 966 146 situé dans le parc industriel de Sainte-Justine
- Le conseil accepte le plan d'action pour l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées municipales.
- Suite à un avis de non-conformité reçue du MELCCQ, la municipalité de Sainte-Justine compte installer un enregistreur électronique de débordement pour l'ouvrage de surverse Regard R-86 et ce, d'ici le 10 juin 2020.
- Le conseil demande des soumissions par invitation pour la location de machineries lourdes pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021. Les soumissions seront reçues jusqu'au 2 avril 2020 à 14 heures.
- Les premiers projets de règlements de modifications 191-20, 192-20 et 193-20 aux règlements d'urbanisme sont adoptés.
- La demande de dérogation mineure de monsieur Daniel Mathieu est acceptée.
- Le conseil municipal recommande la nomination de Frédérick Lapointe à titre de premier intervenant selon l'entente intermunicipale de gestion des cours d'eau sur le territoire de notre municipalité.
- Le conseil demande au ministère des Transports d'analyser l'opportunité de réduire la vitesse maximale permise de 90 km/h à 70 km/h à l'approche de la traverse de quad située sur la route des Églises à l'intersection du rang 7.
- Le conseil est informé que le règlement sur les chiens dangereux est entré en vigueur le 3 mars. Pour nous accompagner dans ce dossier, le ministère de la Sécurité Publique publiera un guide d'application de ce nouveau règlement provincial.
- Le conseil municipal ouvre un concours visant à combler le poste d'ouvrier de voirie et d'entretien des chemins d'hiver. Les candidatures devront être déposées avant le 31 mars à 16 heures.
- Le directeur général informe le conseil municipal que tous les dossiers soumis à la MRC des Etchemins pour la vente des immeubles pour le non-paiement des taxes ont été réglés.
- Les responsabilités des membres du conseil ont été attribués lors de cette séance.
- Le conseil nomme, au sein du comité consultatif d'urbanisme, les personnes suivantes ; Christian Chabot, Mario Chiasson, Jean-Guy Labbé, Frédérick Lapointe, Camille Gosselin, Marcel Morissette et Dany Turcotte. Leur mandat est d'une durée de 2 ans et se terminera le 2^e mercredi de janvier 2022.
- Le conseil convient de modifier l'entente avec le Mouvement des Aînés pour la location de la salle Gatien-Lapointe du Centre civique de Sainte-Justine.
- Le conseil municipal accepte de verser la somme de 100\$ à l'organisme Moisson Beauce dans le cadre de sa campagne « demande de don annuelle » pour l'année 2020.
- Le conseil municipal accepte de verser la somme de 150 \$ au Club de boxe M.A.A. de Sainte-Justine à titre de commandite pour l'organisation de son 3^e gala de boxe qui aura lieu le 6 juin 2020 au Centre sportif Claude-Bédard.



Aux contribuables de la municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉROS 191-20, 192-20 & 193-20

Projets de règlements, numéros 191-20, 192-20 & 193-20 aux fins de modifier les règlements numéros 74-07, 75-07 et 76-07 intitulés respectivement « plan d'urbanisme », « règlement relatif aux permis et certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis de construction ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction » et « règlement de zonage » ayant comme buts de :

- ajouter une condition préalable à l'émission d'un permis pour les cabanons et les garages privés;
- réviser les « cas d'exception » pour la délivrance d'un certificat d'autorisation;
- ajuster la terminologie générale pour faciliter l'interprétation des règlements;
- ajuster la terminologie liée aux établissements d'hébergement touristique, en lien avec la réglementation provinciale du ministère du Tourisme;
- adapter certains articles pour en faciliter l'interprétation;
- assouplir les normes pour les garages et cabanons résidentiels;
- ajuster certaines normes en lien avec les dernières modifications de la LPTAA;
- préciser l'utilisation d'un conteneur à des fins de remisage pour un usage industriel;
- ajuster les dispositions de l'article 9.2 « Normes relatives aux constructions et usages autorisés dans les cours latérales »;
- régulariser certaines dispositions liées aux constructions permises sur un terrain bénéficiant d'un privilège au lotissement;
- modifier la cartographie du zonage suite à l'adoption du règlement 130-19 de la MRC des Etchemins (concordance);
- modifier la cartographie des affectations suite à l'adoption du règlement 130-19 de la MRC des Etchemins (concordance).

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné M Gilles Vézina, directeur général secrétaire trésorier de la susdite municipalité.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Que suite à l'adoption lors de la séance ordinaire du 5 mars 2020, des projets de règlements intitulés respectivement :

- « PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT # 191-20 AUX FIN DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 74-07 INTITULÉ « PLAN D'URBANISME » DE FAÇON À PROCÉDER À LA CONCORDANCE du NOUVEAU RÈGLEMENT #130-19 CONCERNANT L'AJUSTEMENT CARTOGRAPHIQUE DE LA DÉLIMITATION DES AFFECTATIONS DU TERRITOIRE DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ SUITE AU NOUVEAU CADASTRE QUÉBÉCOIS »;
- « PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT # 192-20 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO, 75-07, INTITULÉ « RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS, AUX CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION AINSI QU'À L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION » DE FAÇON À ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS ET D'AJOUTER UNE CONDITION PRÉALABLE À L'ÉMISSION D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION.
- « PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT # 193-20 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 76-07 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE FAÇON À CORRIGER ET ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS ET À PROCÉDER À LA CONCORDANCE du NOUVEAU RÈGLEMENT #130-19 CONCERNANT L'AJUSTEMENT CARTOGRAPHIQUE DE LA DÉLIMITATION DES AFFECTATIONS DU TERRITOIRE DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ SUITE AU NOUVEAU CADASTRE QUÉBÉCOIS »;

Le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le 2 avril 2020 à compter de 19h30, dans la salle du conseil située au 167, route 204, Sainte-Justine, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera les projets de règlements ainsi que les conséquences de leurs adoptions et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE les descriptions suivantes résument les modifications apportées aux règlements 74-07, 75-07 et 76-07 :

Règlement 191-20 modifie le règlement « plan d'urbanisme » #74-07

- Concordance avec le règlement 130-19 de la MRC des Etchemins pour un ajustement administratif concernant la cartographie (suite à la rénovation cadastrale).

Règlement 192-20 modifie le règlement sur les « permis et certificats » #75-07

- Ajout d'une condition préalable à la délivrance d'un permis de construction pour l'implantation d'un cabanon ou d'un garage résidentiel ;
- Précisions (sous forme de rappel à d'autres articles de règlements) sur la nécessité d'obtenir un certificat d'autorisation.

Règlement 193-20 modifie le règlement de « zonage » #76-07

- améliorer la terminologie;
- ajuster la terminologie liée aux établissements d'hébergement touristique, en lien avec la réglementation provinciale du ministère du Tourisme;
- ajuster certaines normes en lien avec les dernières modifications de la LPTAA au sujet des :
 - commerces associés à l'usage habitation;
 - camp forestier;
- assouplir les normes pour les garages et cabanons résidentiels;
- préciser l'implantation d'une gloriette ou pergola;
- préciser l'utilisation d'un conteneur à des fins de remisage pour un usage industriel;
- ajuster les dispositions concernant les « *normes relatives aux constructions et usages autorisés dans les cours* »;
- préciser les hauteurs de murets;
- assouplir les normes de stationnements;
- assouplir les normes d'enseignes;
- ajouter une exception concernant les travaux en milieu humide;
- préciser le rayon de protection d'un puits;
- préciser l'utilisation exceptionnelle d'une remorque;
- assouplir les normes pour les panneaux photovoltaïques et les toits verts;
- régulariser certaines dispositions liées aux constructions permises sur un terrain bénéficiant d'un privilège au lotissement;
- modifier la cartographie du zonage suite à l'adoption du règlement 130-19 de la MRC des Etchemins (concordance).

QUE ces projets de règlements sont disponibles pour consultation au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ à Sainte-Justine ce 16^e jour de mars deux mille vingt (2020).

La directeur général secrétaire trésorier,

3



Gilles Vézina

RÉSULTATS / ÉLECTIONS PARTIELLES

Les résultats de l'élection au poste de conseiller survenue le 23 février 2020 sont les suivants :

- Jean-Guy Labbé : 124 votes
- Doris Gibert : 102 votes
- Nombre d'électeurs inscrits : 1 392
- Nombre d'électeurs ayant voté : 227
- Nombre de bulletins rejetés : 1
- Participation des électeurs : 16.3%
-

Félicitations à monsieur Jean-Guy Labbé qui a obtenu 22 votes de majorité.



Votre Biblio vous informe.....

Boîte à lire: elle est toujours située en haut de la Coop, près des bureaux de médecins et dentistes. Vous pouvez y prendre un livre ou en ajouter un, à votre convenance. Aucun suivi ne vous est demandé. Vous n'avez pas besoin d'avoir votre carte d'accès à la Biblio. Le but de cette boîte à lire est de vous permettre d'avoir accès à la lecture selon votre convenance. Allez-y! servez-vous!

Prêt entre bibliothèque: ce service, que nous appelons PEB, permet de placer une demande de livre dans une autre bibliothèque. Le volume est expédié à notre bibliothèque. Vous passez le prendre et vous avez une période de 1 mois pour le lire. C'est un service très apprécié par les usagers. C'est la meilleure façon de lire un livre qui ne se trouve pas déjà dans notre Biblio.

Nouveautés : aucune nouveauté ne s'est ajoutée à notre collection ce mois-ci. Comme nous avons un budget limité, nous sommes plus sélectifs dans nos achats. Chaque année, nous souhaitons que nos demandes de financement auprès d'organismes soient positives et généreuses, comme par les années passées.

Bonne lecture

Service des



Centre Dekhockey Desjardins des Etchemins

146 rue Bisson Ste-Justine



Informations, inscriptions et coûts

Saison 2020

Ligues récréatives

- Saison été 2020 : du 4 mai au 30 août 2020
- Nombre de parties : 15 (pause durant les vacances de la construction)
- Comprend : (balles, arbitres, chronométreur et statistiques)
- 3 périodes de 15 minutes : 2 dernières minutes de la 3^e période seront chronométrées.

Calendrier des ligues récréatives

- Du lundi au vendredi à compter de 18h30.
- Enfants : mardi et jeudi
- Adultes : Hommes / femmes à déterminer selon le choix le plus populaire

Formation des équipes

- 3 joueurs contre 3 : de 6 à 10 joueurs par équipe (18 ans et +)
- 4 joueurs contre 4 : de 6 à 10 joueurs par équipe (enfants)
- Le nombre d'équipes est conditionnel au nombre d'inscriptions. Les équipes seront formées à partir des inscriptions.

Coûts d'inscription / ligues récréatives

- 4 et 5ans : \$50
- 6 ans à 17 ans : \$90 (minimum 6 joueurs par équipe)
- 18 ans et plus : \$100 (minimum 6 joueurs par équipe)

Inscription aux différentes ligues récréatives

Date limite d'inscriptions : 28 avril 2020

Inscription sur le site : www.stejustine.net sur Qidigo



Équipement obligatoire et recommandations

- Espadrilles
- Jambières qui couvrent les genoux (hockey ou dekhockey)
- Casque de hockey ou dekhockey avec grille complète pour les 17 ans et –
- Gants de hockey ou de dekhockey
- Bâton de Dekhockey ou hockey sans ruban
- Le port de la coquille est recommandé. (jockstrap)

Gardien de but : Casque avec grillage ou masque de gardien moulé avec palette arrière, le plastron ainsi que la coquille protectrice sont obligatoires. Les épau-
lètes de gardien sont recommandées et portées à l'intérieur du gilet.

Location de la patinoire dekhockey

Du lundi au dimanche : location sur réservation aux heures disponibles entre 9h00 et 21h30.

Coût de location : \$40 / h

Location par courriel : loisirs@stejustine.net Tél : 418-383-5397 poste 1226

CENTRE DEKHOCKEY DESJARDINS DES ETCHEMINS

Informations à fournir sur Qidigo

Prénom : _____

Nom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel: _____



Coût: (4-5 ans) \$50

(6 à 17 ans) \$90

(18 ans et plus) \$100



Convocation à l'assemblée générale annuelle 2020 De L'œuvre des loisirs de Ste-Justine

Objet : Avis de convocation

Bonjour à tous ,

Au nom des membres du conseil d'administration de l'Oeuvre des loisirs de Ste-Justine, il me fait plaisir de vous inviter à participer à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le lundi 30 mars prochain à la salle Jean-Guy Lesard du Centre sportif Claude-Bédard, situé au 146 rue Bisson à Ste-Justine à compter de 19h30.

Ci-joint la proposition d'ordre du jour.

Espérant vous compter des nôtres.

Ève-Marie Tanguay, présidente

L'Assemblée générale annuelle est l'occasion idéale d'en apprendre plus sur les activités, les projets et les services offerts, de s'exprimer et s'impliquer au sein de l'Oeuvre des loisirs de Ste-Justine.

Ordre du jour

1. **Mot de bienvenu de la présidente**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Lecture et adoption de l'ordre du procès-verbal de la dernière AGA 9 avril 2019**
4. **Adoption des états financiers au 30 septembre 2019**
5. **Nomination d'un vérificateur financier**
6. **Adoption des budget 2019-2020**
7. **Élection des administrateurs**
 - A. **Nomination du président d'élection**
 - B. **Nomination d'un secrétaire d'élection**
8. **Présentation du bilan des activités 2018-2019**
9. **Projets en cours et à venir**
10. **Varia**
11. **Période de questions**
12. **Levée de l'Assemblée**

Bienvenue à tous !



Nouvel Essor

POPOTE ROULANTE

MAINTENANT
CHEZ VOUS !



6,50\$ 
livrés à domicile
par un bénévole

Premier repas GRATUIT

**SERVICE ADAPTÉ
À VOS BESOINS**

pour les moments plus difficiles
de votre vie (convalescence) ou sur
une base plus régulière

Pour information ou réservation,
appelez Nouvel Essor au

418-383-5252 poste 2

1-866-383-5252

Crédit d'impôt pour les 70 ans et +

Certificats-cadeaux disponibles

Nous recrutons régulièrement des
bénévoles pour la livraison des plats
à domicile. Frais d'essence remboursés.



www.nouvelessor.org



Régions de Québec et
Chaudière-Appalaches

Jeux Régionaux 2020

Discipline	Date	Lieux	Horaire
Pickleball (Saint-Augustin-de-Desmaures)	Dimanche 19 avril	Campus Notre-Dame-de-Foy 5000, rue Clément-Lockquell, St-Augustin-de-Desmaures	9h00 à 16h00
Badminton (Saint-Augustin-de-Desmaures)	Samedi 25 avril	Campus Notre-Dame-de-Foy 5000, rue Clément-Lockquell, St-Augustin-de-Desmaures	9h00 à 16h00
Course à pied : 5 km et 10 km (Lévis)	Dimanche 3 mai	Lieu de départ à déterminer	Départs à partir de 08h30
Dards au Mur (Québec)	Lundi 4 mai	Centre communautaire Michel-Labadie 3705, avenue Chauveau, Québec	9h30 à 16h30
Baseball-Poche (Saint-Apollinaire)	Mardi 5 mai	Centre Multifonctionnel de Saint-Apollinaire 20 Rue Terry Fox, Saint-Apollinaire	9h30 à 16h00
Grosses-Quilles (Québec)	Mercredi-Jeudi 6-7 mai	Salon de Quilles Montmorency 2400, boul. Montmorency, Québec	11h30 à 16h00
Petites-Quilles (Québec)	Mercredi-Jeudi 6-7 mai	Salon de Quilles St-Pascal 2485, boul. Sainte-Anne, Québec	11h30 à 16h00
Sacs de Sable (Québec)	Jedi 7 mai	Chevaliers de Colomb Ancienne-Lorette 1300, rue des Loisirs Est, L'Ancienne-Lorette	9h30 à 15h30
Marche Prédiction (Saint-Apollinaire)	Vendredi 8 mai	Centre Multifonctionnel de Saint-Apollinaire 20 Rue Terry Fox, Saint-Apollinaire	9h30 à 16h00
Marche Rapide (Saint-Apollinaire)	Vendredi 8 mai	Centre Multifonctionnel de Saint-Apollinaire 20 Rue Terry Fox, Saint-Apollinaire	9h30 à 16h00
Pétanque-Atout (Saint-Apollinaire)	Lundi 11 mai	Centre Multifonctionnel de Saint-Apollinaire 20 Rue Terry Fox, Saint-Apollinaire	9h30 à 16h00
Palet (Lévis)	Mardi 12 mai	Maison des Aînés à Lévis 10, rue Giguère, Lévis	9h30 à 16h00
Billard-Double (Québec)	Mardi 12 mai	Tapis Vert de Ste-Foy 2323, boul. Du Versant Nord, Québec	9h30 à 16h00
Pétanque (Saint-Bernard)	Mercredi 13 mai	Boulodrome de Saint-Bernard 1582, rue Turcotte, Saint-Bernard	9h00 à 16h00
Jeux en tête - Whist Militaire (Québec)	Jedi 14 mai	Centre communautaire Claude Allard 3200, avenue D'Amours, Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	9h30 à 16h00

Jeux en tête – 500 (Québec)	Jeudi 14 mai	Centre communautaire Claude Allard 3200, avenue D'Amours, Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	9h30 à 16h00 Régions de Québec et Chaudière-Appalaches
Jeux en tête – Crib (Lévis)	Vendredi 15 mai	Maison des Aînés de Lévis 10, rue Giguère, Lévis	9h30 à 16h00
Jeux en tête – Joffre (Lévis)	Vendredi 15 mai	Maison des Aînés de Lévis 10, rue Giguère, Lévis	9h30 à 16h00
Jeux en tête – Bridge (Québec)	Jeudi 21 mai	Centre communautaire Claude Allard 3200, avenue D'Amours, Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	11h30 à 16h00
Jeux en tête – Scrabble Duplicata (Québec)	Vendredi 22 mai	Centre communautaire Claude Allard 3200, avenue D'Amours, Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	9h30 à 16h00
Golf (Pont-Rouge)	Lundi 15 juin	Club de Golf Grand Portneuf 2 Route 365, Pont-Rouge	13h00 à 18h00

*** Nouveautés***

- Pétanque Atout : nouveau lieu, au Centre Multifonctionnel de Saint-Apollinaire
- Jeux en tête – 500 : retourne à Québec au Centre Communautaire Claude-Allard
- Jeux en tête – Scrabble duplicata : nouvelle date et retourne au Centre Communautaire Claude-Allard
- Catégories d'âge au badminton et pickleball

fadoq



CONFÉRENCE ET TEST D'AUDITION le 24 mars 2020 à la salle Gatién-Lapointe du centre civique de Sainte-Justine dès 14h.

Notre activité de cabane à sucre aura lieu le **5 avril à 12h** à la salle Gatién-Lapointe du centre civique. Cette activité est gratuite pour tous les membres de la carte FADOQ et 10 \$ pour les non-membres.
Au menu : soupe, salade, sandwich, dessert et bien entendu, de la tire sur la neige et trempette.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE se tiendra le **12 mai 2020 à 19 heures.**

Bienvenue à tous !



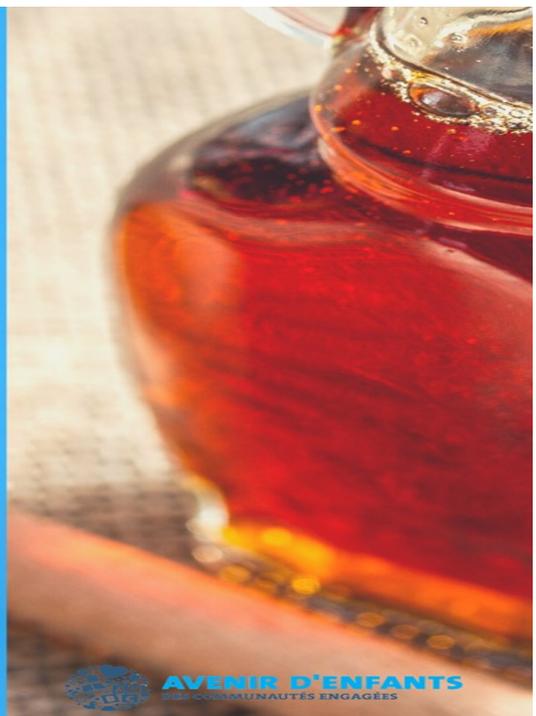
ESPACE
FAMILLE
DES
ETCHEMINS

Lundi le 30 mars de 9h30 à 12h

Tire sur neige

Chez Parentaïme,
319, rue du Sanatorium
Lac-Etchemin

**Café et collations offertes
Toutes les familles sont
bienvenues !**



AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

COMPOSTAGE DOMESTIQUE 2020 : UNE AUTRE BELLE ANNÉE À VENIR

Après autant de succès en 2017, en 2018 et en 2019, la MRC de Bellechasse reconduira encore son aide financière pour le compostage domestique en 2020 pour l'ensemble de la population de la MRC de Bellechasse ainsi que pour les 13 municipalités participantes hors-territoire. Ce programme comprend 3 volets, soit des formations gratuites sur le compostage domestique, des ensembles à vendre comprenant un contenant de comptoir, une compostière en bois et un aérateur, ainsi qu'un service d'aide au compostage domestique et collectif en partenariat avec la Coopérative Les Choux Gras.



Une personne produit en moyenne par année 150 kg de résidus de matière organique. À l'échelle de la population totale de la MRC, la matière organique constitue environ la moitié de ce qui est acheminé au site d'enfouissement. Lorsqu'elle est enfouie, la matière organique ne peut être décomposée car elle n'a pas les conditions d'oxygène nécessaire. De plus, l'enfouissement de la matière organique et sa fermentation sans oxygène produit du méthane, un gaz à effet de serre nocif pour l'environnement. En ce sens, le gouvernement du Québec prévoit adopter dès 2022 un règlement pour bannir la matière organique de l'enfouissement.

La MRC de Bellechasse analyse présentement la meilleure façon de récupérer l'ensemble de la matière organique sur son territoire en prenant en considération les défis liés à son caractère rural et sa faible densité de population. En attendant, le meilleur moyen de faire sa part est donc de participer au programme de compostage domestique. En plus, c'est très facile et nous nous assurons que vous ayez tout en main pour y arriver.

Pour réserver votre ensemble de compostage domestique et pour manifester votre intérêt pour qu'un atelier sur le compostage ait lieu près de chez vous au printemps, contactez votre municipalité directement. Premiers arrivés, premiers servis !

Pour toute question sur le compostage ou sur la gestion des matières résiduelles, n'hésitez pas à contacter votre Service de Gestion des Matières Résiduelles :



Service de la Gestion des Matières Résiduelles

50, 1er rang Nord-Est

Armagh, Qc G0R 1A0

418-466-2495

www.mrcbellechasse.qc.ca/gmr

MRC de Bellechasse



Petites Petites Petites
ANNONCES
Petites Petites Petites



**Peinture
Tirage de joint
Alain Roy**

Intérieur/extérieur
Prix abordable

Sainte-Justine
(418)222-9061
NEC 2265928095



Bureau municipal
167 route 204
Sainte-Justine, QC
G0R 1Y0
Téléphone : 418-383-5397
Télécopieur : 418-383-5398

SJUSTINE@SOGETEL.NET



SAINTE-JUSTINE

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi
de 9h00 à 12h30
13h00 à 16h30
Vendredi
9h00 à 13h00

Site internet : WWW.STEJUSTINE.NET